



Comité d'Esgrime d'Ile de France

CHANGEMENT DE LIEU

Paris, le 30 janvier 2015

SABRE MINIME

H2024 ZONE, SABRE HOMME ET DAME MINIME INDIVIDUEL

L'épreuve H2024 ZONE individuelle au sabre homme et dame minime sera organisée à Paris le :

Dimanche 8 février 2015

Complexe Colette Besson

Rue Jean Moulin

95500 Gonesse

Horaires :

Individuel Sabre Hommes Minimes	Début des inscriptions	08h45
	Fin des inscriptions	09h00
Individuel Sabre Dames Minimes	Début des inscriptions	11h00
	Fin des inscriptions	11h15

Engagements :

Les engagements seront effectués **avant le mercredi 4 février 2015 à 23h59** par les ligues sur l'interface d'engagements de la FFE.
Aucun remplacement n'aura lieu le jour de la compétition.

Droit d'inscription :

- ✓ 12 € pour les épreuves individuelles.

Arbitrage :

- ✓ 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés (hommes et dames confondus) pour l'épreuve individuelle.

Fabrice WITTMER
CTS Ile de France

Siège social :

Comité d'Esgrime – 40 av. du Gal Leclerc – BP 56 – 78362 MONTESSON cedex